



Infos ce qu'il faut

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter
notre déléguée syndicale, Ghislaine Le Divechen :
tel. 07 60 01 56 38 - g.ledivechen@aljt.asso.fr
Consultez aussi notre site : www.cgtaaljt.com



Réunions, négociations, rencontrer et informer
les collègues, préparer les futures élections... On
n'arrête pas.

◆ La réunion d'information syndicale du 28 novembre

Lors de cette réunion, nous avons présenté nos repères revendicatifs. Repères qui nous serviront de base pour l'accord QVCT. Les salariés présents ont vraiment apprécié cette démarche et ont validé nos repères. Ce serait bien que lors de la prochaine réunion, il y ait plus de participants. Les réunions d'informations syndicales sont un outil précieux pour échanger, débattre, approfondir des sujets. C'est un lieu de démocratie et il faut l'investir.

◆ **Les élections CSE** : Nous rentrons maintenant dans la période de campagne électorale. La première réunion de négociation du protocole pré-électoral aura lieu le 20 décembre et le premier tour des élections CSE, le 10 février 2025. Nous devons présenter 22 candidats : 11 titulaires et 11 suppléants.

◆ **La représentativité** des syndicats est calculée sur les résultats du 1er tour. Cela détermine notre capacité à conclure des accords de qualité qui répondent aux besoins et aspirations des collègues. Le nombre d'élus détermine notre capacité à pouvoir rencontrer les salariés sur les bientôt, 80 sites de l'association. Tout cela donne du poids dans la conquête de nouveaux droits.



Négociations

- ◆ Nous entrons maintenant dans la phase de négociation de l'accord QVCT. Cet accord sera très important. Il pourra modifier en profondeur le quotidien des salariés. Nous vous invitons à consulter notre site internet : www.cgtaaljt.com Vous y trouverez nos repères revendicatifs ainsi que le croisement avec les engagements sur ce sujet de l'ALJT. N'hésitez pas à donner votre avis !
- ◆ Nous demandons encore et encore, au grand dam de la direction, la réduction de la période d'expérimentation de l'accord dérogatoire sur le temps de travail. Un an, c'est trop long ! Dans le même territoire, dans la même association, pour le même métier, certains collègues travailleront une soirée par semaine et d'autres deux. Pour le même métier, certains travailleront 11 samedis dans l'année et d'autres 3. Ceci n'est pas acceptable. Nous l'avons souligné avant même la signature de l'accord.
- ◆ **Prochaine réunion : le 20 décembre 2024.**



Les points importants du CSE du 29 novembre 2024

- ◆ **Les changements en 2025** : L'organisation de la direction technique, celle des territoires, la création des postes de cadres intermédiaires. Les élus ont pointé, entre autres, l'impact sur les collègues, la surcharge de travail, le manque d'outils, l'inégalité des charges de travail, le manque d'accompagnement...La direction a apporté des précisions. Les élus espèrent que l'ALJT prendra en compte leurs observations.
- ◆ **Les réhabilitations des résidences de Paris 14—Santé et de Rosny sont prévues en 2026 et 2027**

